



FACULTÉ DE
**MÉDECINE, MAÏEUTIQUE,
SCIENCES DE LA SANTÉ**

SESSION PRÉPARATOIRE AU CONCOURS CADRE DE SANTÉ (IFCS)

Année universitaire 2024/2025



La formation vise la préparation aux épreuves d'admissibilité et d'admission, et se déroule en **5 sessions de 3 journées chacune**. Cette répartition permet au candidat et à son établissement employeur de concilier au mieux activité professionnelle et préparation du concours de cadre.



POUR QUI ?

- Titulaire du diplôme d'infirmier ou de masseur kinésithérapeute ou d'un diplôme de profession de santé en référence à l'article 1^{er} de l'arrêté du 18 août 1995
- Avoir exercé pendant au moins 4 ans la profession d'infirmier ou d'une profession de santé au 31 janvier de l'année du concours (arrêtés des 31 mai 1997 et 16 août 1999)
- La formation s'adresse aux faisant fonction cadres de santé ou cadres administratifs (fonction RH) et aux professionnels paramédicaux ayant un parcours expérimentiel



CAPACITÉ D'ACCUEIL

10 à 22 places*

*En cas d'inscriptions insuffisantes, l'IFCS se réserve le droit d'annuler la formation.

CONTACT

Aurore DENGREMENT,

Secrétaire pédagogique IFCS, Ecole de Puéricultrices,
formation professionnelle

03 20 21 86 63

Aurore.dengremont@univ-catholille.fr





OBJECTIFS

- Se préparer aux épreuves de sélection en vigueur
- Favoriser le développement du projet professionnel en lien avec une fonction d'encadrement
- Contribuer à la montée en charge des compétences en lien avec l'évolution des métiers
- Penser l'interprofessionnalité sur un axe de coopération
- S'initier à la démarche de Recherche
- S'adapter aux évolutions politiques et territoriales
- S'inscrire dans les parcours e-santé par le développement numérique
- Analyser les besoins de la population en pertinence avec une traçabilité des financements
- Mobiliser les prérequis en langue anglaise

MOYENS

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mobilisations des savoirs expérimentiels
- Régulation de groupes et co-construction
- Approche conceptuelle et critique
- Atelier écriture
- Cours d'anglais

INTERVENANTS

- Professeurs d'université
- Economistes de la santé
- Juristes
- Experts de terrain
- Formateurs IFCS

BIBLIOGRAPHIE RECOMMANDÉE

BEAUTE Jean, *Les courants de la pédagogie contemporaine*, Edition chronique sociale, 1994.

MINTZBERG Henry, *Le Manager au quotidien. Les 10 rôles du cadre*, Eyrolles Editions, 2006

HESBEEN Walter, *Prendre soin à l'hôpital*, Intéréditions, 1997

LE BOTERF Guy, *De la compétence à la navigation professionnelle*, Les éditions d'organisation, Paris, 2000

LIEURY Alain, FENOUILLET Fabien, *Motivation et réussite scolaire*, Editions Dunod Paris, 1997.

PELPEL Patrice, *Se former pour enseigner*, Bordas

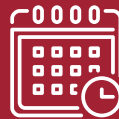
Textes législatifs :

- arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant.
- arrêté du 25 janvier 2005 relatif aux modalités d'organisation pour l'obtention du diplôme d'Etat d'Aide-Soignant.
- programme des études conduisant au diplôme d'Infirmier(e) - mars 1992.
- arrêté du 6 septembre 2001 modifiant l'arrêté du 23 mars 1992.
- arrêté du 28 mars 2007 modifiant l'arrêté du 6 septembre 2001 modifié relatif à l'évaluation continue des connaissances et des aptitudes acquises au cours des études conduisant au diplôme d'Etat Infirmier.
- arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des Instituts de formation paramédicaux.

PROGRAMME

15 JOURS DE FORMATION - 105 HEURES

3 JOURS PAR MOIS DE 9H À 12H30 ET 13H30 À 17H



SESSION 1

Septembre 2024

SESSION 2

Octobre 2024

SESSION 3

Novembre 2024

SESSION 4

Janvier 2025

SESSION 5

Février 2025



INSCRIPTIONS

DOCUMENTS A FOURNIR

- Fiche d'inscription à remplir
- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Une appréciation effectuée par l'employeur (facultatif)
- Photocopie du diplôme d'infirmier ou d'un diplôme d'une profession de santé en référence à l'article 1^{er} de l'arrêté du 18 août 1995
- Une photo d'identité

ENVOI DU DOSSIER

> **par mail** à aurore.dengremont@univ-catholille.fr

> **par courrier** à FMMS Campus Humanicité - IFCS

2 rue Théodore Monod - CS 40911 - 59465 LOMME CEDEX



FRAIS DE SCOLARITÉ

1 398 € (pas de frais de candidature)

- Paiement à titre individuel : joindre le chèque des frais de scolarité de 1 398 € à l'ordre de l'ICL
- Paiement par l'employeur : joindre l'attestation de prise en charge financière par l'employeur



LIEU DE LA FORMATION

Campus Humanicité
2 rue Théodore Monod
CS 40911 - 59465 LOMME CEDEX
03 28 36 10 10



FICHE INSCRIPTION SESSION PREPARATOIRE IFCS

Année universitaire 2024/2025

Madame Monsieur

NOM :

PRENOM :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

NATIONALITÉ :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL. FIXE : TEL. PORTABLE :

MAIL :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

CONTACT EN CAS D'URGENCE :

NOM : TELEPHONE :

DIPLOMES :

-

-

DOCUMENTS A FOURNIR :

Lettre de motivation

Curriculum vitae

Appréciation

Photocopie du diplôme d'état

Photo d'identité

Chèque des frais de scolarité ou attestation de prise en charge employeur

FINANCEMENT PROFESSIONNEL

FINANCEMENT PERSONNEL

Signature :